Le Nord

ADMINISTRATION
15.[6] rue d'Angleterre, 15 — *LILLE* — 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

BUREAU D'ANNONCES

CONDITIONS	
Par la poste, Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départements non-limitrophes et Etranger, port en sus.	

PUBLICITÉ		
Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	2,00
Chronique locale	—	4,00
Echos	—	5,00
Gazette du Nord	—	5,00

Temps probable. — En France, le temps va rester généralement nuageux et un peu froid; quelques pluies sont probables dans le Nord-Est.

La bonne pensée, la simple intention, à peine ébauchée dans notre âme, et qui nous échappe, n'échappe pas au regard infiniment attentif et pénétrant de notre Père.

Un auteur condamné

M. DESPIQUES

Erreurs Religieuses

NOTRE - SEIGNEUR JESUS - CHRIST

Un quidam dont je ne saurais dire le nom résumait à peu près ainsi l'histoire de Napoléon Ier :

« Né en Corse à l'époque de Louis XV, Napoléon vint en France où il étudia les lettres et les sciences. Il excella en mathématiques et devint membre de l'Institut. Après avoir composé quelques poésies de jeunesse, il visita les principales capitales de l'Europe ; il écrivit des pages remarquables sur les grands capitaines ; il fit aussi des livres de stratégie à l'usage des futurs conquérants, où il disait que la guerre doit se faire bien plus avec les pieds qu'avec les bras. Il souleva contre lui la colère de quelques puissants de la terre, qui par jalousie, le condamnèrent à mourir sur le rocher solitaire de Sainte-Hélène. Ses amis et admirateurs se multiplièrent ensuite : c'étaient les Bonapartistes. »

Que dirait-on de ce conteur qui prétendrait historien ? Qu'il a voulu tenir une gageure, se moquer de son lecteur, en simplement effacer du livre de l'histoire et de la mémoire des hommes les exploits du plus grand de nos capitaines, l'œuvre du plus génial de nos administrateurs. Bien que, dans ce qui précède, rien ne soit matériellement faux, notre conteur ne paraît guère vouloir le mensonge historique par l'omission systématique des seules choses essentielles.

C'est aussi la manière ou, si l'on peut dire, la méthode de M. Despiques pour un autre nom historique, qui est incomparablement au-dessus de tous les noms : Jésus-Christ.

JÉSUS-CHRIST NOMMÉ ET RIEN QUE CELA

« Du Judaïsme est sorti le Christianisme dont le fondateur est le juif Jésus...

« Né en Palestine, à l'époque d'Auguste, le Christ, vers l'âge de 30 ans, avait parcouru son pays disant à toute des paroles qui semblaient étranges. Il prêchait l'Evangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle, l'arrivée prochaine de Dieu, qui jugerait selon leurs actes les vivants et les morts.

« Pour se préparer à ce jugement l'homme devait être bon et juste. Aux hypocrites qui ne voyaient dans la religion qu'un marché avec les dieux, le Christ demandait de prier du fond du cœur. Aux riches égoïstes et durs, il proclamait le mépris des richesses... Aux orgueilleux heureux d'éblouir les foules, il recommandait la modestie... Aux violents prompts à la vengeance, il ordonnait le pardon... Aux faibles et aux misérables, il défendait de désespérer, il promettait le ciel, c'est-à-dire un bonheur éternel après leur mort...

« Le Christ souleva contre lui par ces paroles les colères des riches, des prêtres juifs, qui le condamnèrent et le firent mourir sur la croix (33). Mais ses auditeurs habituels, les apôtres, propagèrent sa doctrine... Les disciples du Christ se multiplièrent : c'étaient les chrétiens ». (Cours sup., p. 78).

Voilà ce que M. Despiques consent à dire sur Notre-Seigneur. Evidemment il entend bien que l'enfant ne voie en Lui qu'un fil tout semblable aux autres, un moraliste ordinaire, à la différence près des quelques paroles qui semblaient étranges. »

Ce qu'il y a de réellement étrange en tout ceci, c'est le mutisme aussi complet que perfidement calculé sur la mission divine du Christ.

Que Jésus-Christ se soit dit le Fils de Dieu, prédit par les prophètes, envoyé par son Père pour racheter les hommes et les sauver ; qu'il ait prouvé la vérité de ses affirmations par ses miracles, par les prophéties, par la transcendance de sa doctrine et surtout par sa Résurrection officiellement constatée ; qu'il ait réclamé pour Lui l'adoration des peuples, qu'il ait fondé son Eglise sur l'autorité de Saint Pierre et de ses successeurs à perpétuité : C'est cela seulement qui est important, puisque c'est cela qui a changé la face du monde. Ce sont aussi les seules choses dont M. Despiques ne dit mot, même à titre de simple renseignement historique. Sans aucune forme de procès, il efface les prophéties, biffe les miracles, mutile ou dénature l'enseignement de Jésus-Christ, supprime sa Résurrection; sans même prendre, comme feu Renan, la précaution de le couronner de fleurs, il dépossède Jésus-Christ de sa divinité.

M. DESPIQUES PLUS RESPECTUEUX POUR MAHOMET

Remarquez bien cependant que s[e] M. Despiques supprime le surnaturel dans le Christ. Il l'exhibe, par contre, et l'étale avec une sympathie spéciale et une évidente prédilection, dans la personne et l'histoire de... Mahomet. Lui, du moins, « déclara qu'il était en relation avec Dieu par l'intermédiaire de l'ange Gabriel et qu'il était chargé d'annoncer la vérité aux Arabes... Cette religion était contenue dans un livre sacré qui, disait Mahomet, lui avait été dictée par Dieu. C'est le Coran ». etc...

Evidemment M. Despiques croit plus au Coran qu'à l'Evangile.

Les petits musulmans seraient bien ingrats à l'égard de M. Despiques s'ils ne lui adressaient leurs remerciements d'avoir si bien compris et exprimé avec une évidente sympathie, sinon avec une foi parfaite, leur croyance à Allah et à son prophète.

Quant aux petits chrétiens, s'ils ne sont pas contents de la désinvolture avec laquelle est traité l'objet de leur foi, qu'ils se fassent musulmans. Ils seront assurés du respect de M. Despiques pour leur croyance.

LE MIRACLE EST DU DOMAINE DE L'HISTOIRE

Et quoi M. Despiques ne vienne pas dire, pour s'excuser, que le miracle et le surnaturel ne sont pas du domaine de l'histoire. Il y a longtemps qu'on lui a répondu.

Ecoutez Victor Hugo lui-même railler à l'avance le dédain superbe avec lequel de prétendus savants passent à côté du miracle sans daigner même l'examiner :

« Remplacer l'examen par la moquerie (ici, c'est le silence du dédain), c'est commode mais peu scientifique. Quant à nous, nous estimons que le devoir étroit de la science est de sonder tous les phénomènes; la science est ignorante et n'a pas le droit de rire ; un savant qui rit du possible est bien près d'être un idiot. L'inattendu doit toujours être attendu par la science... La science n'a sur les faits qu'un droit du visa... Eluder un phénomène, lui refuser le paiement d'attention auquel il a droit, le mettre à la porte, lui tourner le dos en riant c'est faire banqueroute à la vérité, c'est laisser protester la signature de la science. » (V. Hugo, W. Shakespeare).

Paul Janet, en d'autres termes mais non moins énergiquement, montre ce qu'il y a de déraisonnable dans les négateurs « a priori » du surnaturel :

« Si l'on posait en principe, sans discussion, qu'il n'y a point de surnaturel on enchaînerait par là même sa liberté : on s'interdirait d'avance et systématiquement de reconnaître pour vrai ce qui peut l'être; on fermerait les yeux pour être sûr de voir clair. Telle est la liberté de beaucoup de libres-penseurs ». (P. Janet, Problèmes du 19e siècle).

M. Despiques est de ceux dont la liberté est enchaînée ; il ferme les yeux pour être sûr de voir clair, il étude les phénomènes capitaux, fait banqueroute à la vérité et laisse protester la signature de la science.

L'EVANGILE, LA PLUS AUTHENTIQUE ET LA PLUS VÉRIDIQUE DES HISTOIRES.

Essayons un peu d'ouvrir les yeux de M. Despiques si obstinément fermés. S'il n'a point recouru aux sources historiques, comme c'était son devoir, qu'il lise au moins ceux qui ont eu le courage de le faire et nous ont communiqué le résultat de leurs études.

Qu'il lise donc l'ouvrage d'un excellent et loyal républicain, doyen de la Faculté des Lettres de Paris, ministre de l'Instruction publique, père de la Constitution et l'un des principaux fondateurs de la troisième république : j'ai nommé M. Wallon. Quoique d'autres soient plus complets et plus approfondis ou plus détaillés, je cite celui-ci de préférence : M. Despiques a une confiance toute particulière en M. Wallon en d'autres circonstances il le reconnaît comme « auteur d'admirables études historiques où les idées confessionnelles n'arrivent pas à fausser la rigueur des méthodes scientifiques. »

Qu'il lise donc de M. Wallon : « L'Autorité de l'Evangile ». Il verra que tous les faits racontés par l'Evangile forment l'histoire la plus authentique qui existe.

« Ils ne se sont point passés dans quelque temps reculé, semi-héroïque et semi-barbare, sur quelque bord désert ou inconnu.

« C'est au sein d'une société pleinement civilisée, dans la ville principale d'une province romaine, visitée la veille par Pompée et décrite le lendemain par Tacite, que Jésus-Christ a prêché, fait ses miracles, formé son Eglise, qu'il est mort et qu'il est ressuscité le troisième jour.

« Sa vie n'arrive pas jusqu'à nous transmise de bouche en bouche par des rhapsodes et grossie sur la route par l'enthousiasme et la crédulité populaire, mais par quatre récits simples dans leur forme, précis et concordants dans leurs assertions, rédigés dès le premier siècle par des témoins de tout premier ordre, contemporains, désintéressés, qui ont vu et entendu, qui s'accusent eux-mêmes et qui ont scellé de leur sang la vérité de leurs affirmations ; j'en crois volontiers des témoins qui se font égorger, disait Pascal.

« Enfin un concert d'attestations anciennes, de chrétiens, d'hérésiarques, de païens mêmes, contrôlées par les contemporaines, la prompte et grande diffusion, la similitude des textes répandus dans le monde entier, leur conformité avec la chronologie contemporaine, tels sont les titres que font valoir les écrits évangéliques pour prendre le premier rang parmi les monuments les plus authentiques du passé.

« Nous avons le droit de dire à présent : ceux qui nous refusent de discuter un livre parce qu'on y parle de miracles se mettent eux-mêmes hors de toute discussion et l'on peut passer à côté de leurs théories sans avoir à s'en préoccuper davantage. » (Wallon, p. 151).

« Si l'on montrait à l'égard des livres anciens ou modernes les exigences que l'on a pour le Nouveau Testament, l'histoire serait encore à faire, faute de témoins dûment constatés ; nous en serions toujours à l'âge mythologique ; l'histoire est vieille pourtant... Mais, en vérité, quand on a parcouru le cercle entier de cette discussion, on devient si difficile en matière de preuve qu'on serait tenté de ne plus croire à rien... qu'à l'Evangile.» (Wallon, p. 490).

Quand M. Despiques aura lu ce beau livre de M. Wallon, il pourra conclure qu'il y a dans son manuel une lacune immense, que son silence dédaigneux et calculé, injurieux et partial, sur les miracles de Jésus-Christ, et sa mission divine est un manquement aux principes de la science historique en même temps qu'une atteinte à la foi des chrétiens. Ce silence odieux n'empêche nullement le Christ d'être et de rester plus que jamais l'objectif central du monde civilisé, par l'amour de ses fidèles ou par la haine de ses pauvres ennemis.

N. B. — Dans ses « Petites Lectures sur la civilisation française », M. Despiques accorde deux lignes à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il consacre quatre grandes pages à la fête du 14 juillet et de la Fédération.

La conclusion qu'il veut imposer par là à l'esprit du lecteur c'est que la prise de la Bastille a fait cent fois plus pour la civilisation française que l'avènement du Christianisme. Ainsi le veut la science laïque, obligatoire et... gratuite.

VERAX.

Gazette du Nord

Les funérailles de **M. l'abbé Lemoitor**, ancien curé d'Hardifort, auront lieu en l'église paroissiale de **OASSEL**, samedi 31 décembre, à dix heures du matin.

Lundi, en l'église de **CRESPIN**, ont eu lieu, au milieu d'une nombreuse assistance, les funérailles de **Mme Trelcat**, mère de M. l'abbé Trelcat.

La Messe fut célébrée par M. l'abbé Caude, curé de Crespin, assisté à l'autel de M. le Curé de Blanc-Misseron et M. le Curé de Thivencelles.

Le deuil était conduit par M. Dominique Trelcat, M. l'abbé Trelcat, curé d'Ors et M. Crépin-Trelcat, accompagnés de MM. les abbés Margerin, doyen de Marchiennes ; Leduc, curé de Sous-le-Bois ; Bureau, curé de Raismes.

Dans l'assistance on remarquait MM. les abbés Grandsart, vice-doyen, curé d'Escaudain ; Fontaine, aumônier des Œuvres à Valenciennes ; Daliiez, professeur à Jeanne-d'Arc ; Polvent, vicaire à Ligny-en-Cambrésis ; le Curé de Saint-Aybert, le Curé d'Hensies, etc., quelques paroissiens d'Ors et de nombreux amis venus témoigner à la famille leur sympathie.

Mercredi ont eu lieu à **OONDÉ** les funérailles de **M. le capitaine Alphonse Dupont**, chevalier de la Légion d'honneur. Une foule nombreuse assistait aux obsèques religieuses. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre capitaines du 127e. Tout le corps d'officiers assistait à la cérémonie funèbre.

Nous recommandons aux prières l'âme des défunts et offrons à leurs familles nos chrétiennes condoléances.

JÉSUS, MARIE, JOSEPH (7 ans et 7 quarant.)

Jeudi a été célébré, en l'église Saint-Géry, à **VALENCIENNES**, au milieu d'une assistance nombreuse et sympathique, le mariage de **Mlle Yvonne Dupont**, fille de M. Maurice Dupont, industriel à Marly, et de Madame née Piérard, avec **M. Edouard Duriez**, notaire à Dunkerque.

Les témoins étaient : pour la mariée, MM. Paul Dupont père, ancien banquier, conseiller municipal, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand, son aïeul, et Charles Roth le Gentil, son beau-frère ; pour le marié, MM. François Duriez, distillateur à Coplenaxfort et Jean Duriez, capitaine au 1er étranger à Sidi-bel-Abbès, ses frères.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Janssoone, doyen de Saint-Géry Le consentement des jeunes époux a été reçu par M. le chanoine Bontemps, cousin de la mariée, qui a prononcé une délicate allocution

Nous apprenons le prochain mariage, à **HAZEBROUCK**, de **M. Aimé Caillau**, instituteur libre ,professeur à l'école Notre-Dame, avec **Madame veuve Savaète**, née **Louise Beurdon.**

ÉTRENNES aux EXPULSÉS

Mme Thiriez-Delesalle, 20 fr. — Mlle de Clouard, 50 fr. — Mme Huot-Vanderstraeten, 100 fr. — En timbres-poste, 1 fr. — Mme Pierre Dupleix, 10 fr. — Mme Féron-Vrau, 50 fr.— M. et Mme Jean Bernard, 200 fr. — Mme Chombart de Lauwe, 10 fr.

Croisade d'enfants. — Par Jacques Gross, de La Madeleine-lez-Lille, 55 fr.

Huby-Saint-Leu. — Capitaine Majonene, 2 fr.

—o—

Les offrandes peuvent être envoyées à :

Lille. — Mme Huet-Wattinne, 9, rue des Jardins ; Mme Gustave Théry, 17, square Dutilleul ; Mme Jean Bernard, 7, rue de Courtrai ; Mme Ulric Dubus, 58, rue de Gand ; Mme Charles Droulers, 17, rue du Magasin ; Mme Binault-Taffin, 27, rue des Stations ; Mme Wautrigant, 80, quai de la Basse-Deûle ; Mme Edouard Decosier, rue de la Louvière, 130 ; Mme Verley-Bollaert, 9, boulevard de la Liberté ; Mme Adolphe Crépy, 17, rue de Canteleu ; Mme Eugène Duthoit, 141, rue Jacquemars-Giélée ; Mme Mas-Descamps, 22, rue de Tournai ; Mme Louis de Beaumont, boulevard de la Moselle.

Roubaix. — Mme Armand Masson, 53, rue Neuve ; Mme Huet-Wallaert, 1, rue du Manège ; Mme A. Lepoutre-Prouvost, 12, place Chevreul.

Tourcoing. — Mme Charles Théry, rue de Tournai.

Haubourdin. — Mme Célestin Cordonnier.

Armentières. — Mme Clarisse-Verley ; Mme Jeanson-Delhau, château de Pérenchies.

Hazebrouck. — Mme Degroote, 41, rue du Rivage ; Mme Bieswal.

Dunkerque. — Mme Carlos Bernard, 14, rue du Sud.

Valenciennes. — Mme Paul Delcourt, 1, rue Jean-de-Liège.

Cambrai. — Mme Alphonse Duverger, boulevard de la Liberté, et 27, place au Bois.

Douvines. — Mme F. Dehau ; Mlle Louise Dehau.

Ovyssig. — Mme Henri Philippe.

Douai. — Mme Joseph Morel, 9, rue d'Esquerchin ; Mme Charles Maurice, château d'Attiches.

Le Quesnoy. — Mme de Monteville ; Mme du Sartel, château de Potelle

ÉCHOS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 4 janvier 1911, à deux heures et demie de l'après-midi.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE DU NORD

Le Conseil départemental d'hygiène s'est réuni le mercredi 21 décembre, sous la présidence de M. le docteur Lambling, vice-président.

Il a donné des avis favorables à l'installation ou au maintien en activité de tueries particulières dans diverses communes, d'une fabrique d'allume-feux à Wattrelos, d'un atelier d'équarrissage à Albes, d'un atelier de serrurerie à Lille et d'un dépôt de dynamite à Condé-sur-Escaut.

Il a adopté un rapport relatif à des améliorations hygiéniques à exécuter dans divers immeubles situés rue de l'Ouest, à Roubaix.

Il a émis l'avis qu'avant d'accorder à la maison Bourgeois qui exploite l'équarrissage de Wattignies l'autorisation de recevoir des viandes provenant de l'équarrissage de Hem, le sieur Lebrun, propriétaire de ce dernier établissement, devra solliciter la modification de son arrêté d'autorisation.

Il a proposé d'approuver le projet de construction d'un réseau d'égouts à Hellemmes, sous la réserve que le projet serait soumis à la Municipalité de Lille et au Service de la Navigation.

Il a donné un avis favorable à la construction de maisons à une distance convenable du cimetière de Lourches et un avis défavorable pour le même objet à Denain.

Enfin, il a adopté les conclusions d'un rapport de Commission relatif à la visite faite aux abattoirs d'Anzin et de Valenciennes. A propos de l'abattoir de Valenciennes, le Conseil a signalé la nécessité absolue de la construction d'un nouvel abattoir ; mais en attendant il importe que des mesures énergiques soient prises pour mettre fin sans retard à la négligence et à la malpropreté écœurante qui règnent dans certaines parties de cet établissement.

LES GRÈVES DANS LES CHARBONNAGES DE BELGIQUE

Les grèves s'étendent dans les charbonnages du bassin de Liége. On compte déjà 4.500 à 5.000 chômeurs. C'est le nouveau règlement de travail, appliquant la loi de neuf heures, qui est cause de ce mouvement.

Nouvelles Militaires

TABLEAU D'AVANCEMENT

Active. — Chefs armuriers. — Sont proposés pour le grade de chef armurier de 2e classe : MM. Combes, du 1er esc .du train (54) ; Fremont, du 84e inf. (80) ; Desrues, du 27e art. (90) ; Duchausson, du 127e inf. (112) ; Liénard, du 16e bat. de chasseurs à pied (152) ; Tréhout, du 4e cuirassiers (198); Pourade, du 43e inf. (219) ; Lacquemaud, du 6e rég. de chas. à cheval (221) ; Bouchard, du 1er d'inf. (274) ; Marhi, du 27 d'art. (275) ; Kraemer ,du 145e d'inf. (290); Orgueil, du 15e art. (304).

MUTATIONS

Active. — Artilleris. — Sont classés dans les corps de troupe :

Lieutenant-colonel Richard, brev. de l'éc. d'art. du 1er corps, aff. au 41e ;

Chef d'escadron Sicaut, du 2e rég. à pied aff. au commandement du 7e gr. à pied d'Afrique (service) ;

Capitaine désigné pour occuper une batterie : Bourgeret, du 29e rég., à Soissons, aff. au 15e ;

Capitaines désignés pour occuper des emplois divers : Lebel, au 1er rég., passe à l'état-major dudit régiment ; Charpentier, du 1er à pied (Maubeuge) aff. audit rég. (état-major) ;

Lieutenants désignés pour occuper des emplois de capitaines : Nauthrin, du 13e, aff. au 15e ; Legrand, du 61e, aff. au 27e ; Vallière, du 1er rég. à Maubeuge (maintenu) ; Crescenci, du 1er rég. à pied, maintenu comme trésorier ; Gadan, du 27e, aff. au 1er à pied (Calais).

Le chef d'escadron Boulange, du 61e rég., commandant l'art. de la 5e division de cavalerie au camp de Châlons, passe directeur de l'artillerie du 1er corps ;

L'officier d'administration de 3e classe Thorel, de l'éc. d'art. du 9e corps, est placé à l'atelier de constructions de Douai

Territoriale. — Artillerie. — Les officiers ci-après désignés ont reçu les affectations suivantes comme conséquence de la réorganisation de l'artillerie :

Au groupe territorial du 1er rég. d'art. à pied (Dunkerque), le chef d'escadron Barbançon, com. le gr. ter. du 7e bat. ; les capitaines Bollaert, Cordier, Fishault, Lambert, Le Bauneur, Le Noir de Tourteauville, Marie Meyer, du groupe territ. du 7e bat., Gauthier, du gr. ter. du 29e ; les lieutenants Antzen Berger, Blanckaert, Blotc, Debray, Desnoulet, Gouin d'Ambrières, Lebon, Nunès, Potié, Rouilly, Trystram, Van Houcke, du groupe territ. du 7e bat., Crepin, Godey, Massé, Thomas, du groupe territ. du 29e rég.

Groupe territorial du 1er rég. d'art. à pied (Maubeuge), le chef d'escadron Meurisse, com. le gr. ter. du 2e bat. : les capitaines Delherbe, Dupont, Duvilliers, Gossart, Lafeuille, Mathieu, du gr. terr. du 2e bat., Chaudorelles, du gr. terr. du 1er bat., Vergelot du gr. terr. du 29e rég. : les lieutenants Baude, D'Halluin, Dubrulle, Dujardin, Evrard, Gautier, Girod, Hallier, Jonglez, Loth, Mias, Mouchot, Potdevin, Rapp, Renaux, Sistte, Sire, Vautier du gr. terr. du 2e bat., Bréhy du 7e bat., Martin-Landelle, Motte du gr. ter. du 1er bat., Erichson, Laroche du gr. terr. du 29e rég., Thivet du gr. ter. du 17e rég. ; le sous-lieutenant Parmentier du gr. terr. du 2e bat.

VOIR PLUS LOIN

en notre édition complète à huit pages

LES COURS TRÈS COMPLETS DE LA BOURSE DE PARIS.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX.
LES IMAGES D'EPINAL.
SYNDICATS D'ACTION CATHOLIQUE A PARIS.
BIBLIOGRAPHIE.

UN OUVRIER

tombe dans une cuve de soude en ébullition

A GOURCHELETTES

Fernand Dagniaux, 18 ans, originaire de Gouy, travaillait à une cave contenant de la soude en ébullition, à la raffinerie Paix et Cie : il perdit l'équilibre et tomba dans la cuve.

Retiré atrocement brûlé, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu de Douai, où il expira quelques heures plus tard, dans d'horribles souffrances.

Violent Incendie

A ROSENDAEL

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, le feu s'est déclaré au numéro 27 de la rue des Pêcheurs, dans un estaminet tenu par M. Morel.

Vers quatre heures, le conducteur de la pompe d'épuisement du chantier des nouveaux égouts remarquait une épaisse fumée au-dessus de cet immeuble ; il donna l'alarme. Aidé de quelques voisins, il enfonça la porte de l'estaminet au moment où le cabaretier, sa femme et ses trois enfants venaient de s'enfuir par derrière, pour se réfugier chez des voisins.

Dans cette construction en bois le feu trouva une proie facile. A quatre heures et demie, l'immeuble ne formait qu'un immense brasier.

A cinq heures moins le quart, une détonation formidable retentit ; un tube d'acide carbonique concentré venait de faire explosion avec un fracas tel que plusieurs vitres des maisons voisines volèrent en éclats. La détonation fut entendue très distinctement jusqu'à Malo-Terminus.

Les pompiers accoururent au premier signal, sous les ordres de leur vaillant capitaine M. Sagary ; mais en adaptant une garniture sur un puisard voisin, on constata que la canalisation des eaux de Houille avait été coupée pour creuser les tranchées des nouveaux égouts.

Il fallut utiliser la pompe à bras, que de courageux voisins alimentèrent en se passant « à la chaîne » des seaux d'eau.

A cinq heures et demie la maison en flammes s'effondrait, et il avait été impossible de sauver le moindre objet mobilier.

Au moment où on pouvait croire l'incendie terminé, le feu prenait dans une maison contiguë, appartenant à M. Bremont, menuisier et occupée par M. Dehantschœriker, épicier.

Les pompiers concentrèrent leurs efforts de ce côté et, après une heure de travail, parvinrent à se rendre maîtres du feu.

M. Félix Coquelle, maire, témoin de leur belle conduite, adressa aux officiers, aux sous officiers et aux soldats des félicitations bien méritées.

M. Collot, commissaire de police, a ouvert une enquête pour déterminer la cause de cet incendie.

Le tenancier de l'estaminet détruit avait assuré son mobilier pour 9.000 francs ; alors que tous ses meubles furent la proie des flammes, il a pu retrouver intacte sa police d'assurance.

L'immeuble incendié et l'épicerie voisine, sérieusement endommagée, étaient également assurés.

Le crime de Wulverdinghe

Vendredi matin, par le train de 6 h., les gendarmes ont conduit à Douai, Julien Schapman, qui tua pour la voler, la femme Cloedt. Comme nous l'avons dit, cet assassin de 20 ans, comparaîtra à la prochaine session des Assises.

FEUILLETS POUR LES ECOLES

Prières à réciter en commun aux moments principaux du Saint Sacrifice.

10 exempl.: 0 fr. 40.	— Franco :	0 fr. 60
50 exempl.: 1 fr. 00.	— Franco :	1 fr. 15
100 exempl.: 1 fr. 75.	— Franco :	2 fr. 00
1000 exempl.: 14 fr. 00.	— Franco :	16 fr. 00

En vente à la Librairie de la Croix du Nord 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place) — LILLE —

LILLE

Ligue Sociale d'Acheteurs

CONFERENCE

de M. Jacques TOURRET

La conférence de M. Jacques Tourret, avocat à la Cour d'appel de Lyon, secrétaire général de la Fédération des Ligues sociales d'acheteurs de France, avait attiré, hier soir, à huit heures et demie, un public très nombreux à la salle de la rue de l'Orphéon.

M. Eugène Duthoit présidait, ayant à ses côtés MM. Jacques Tourret, Maes, président de la Ligue pour le repos du dimanche, Joseph Danel, Maurice Gand, le docteur Desplats fils, le docteur Dhour, etc.

M. Eugène Duthoit a d'abord pris la parole pour présenter le sympathique conférencier et, en même temps, rappeler quelques-uns des principes qui fixent la puissance des acheteurs. Les acheteurs ont une puissance qu'ils ne soupçonnent généralement pas, non point tant sur le terrain des droits que sur celui de l'accomplissement des devoirs, qui est le terrain d'élection des Ligues sociales d'acheteurs.

En faisant des commandes tardives, en exposant au travail du dimanche, en exigeant dans les magasins des déballages inutiles, en payant leurs notes en retard, les acheteurs peuvent être des désorganisateurs ; il faut qu'ils soient, au contraire, les pourvoyeurs d'une meilleure organisation de travail.

Avant de céder la parole à M. Tourret, M. Eugène Duthoit a fait part à l'assistance du regret qu'il avait de ne pas pouvoir lui présenter M. Maurice Bouteloup, administrateur de la Coopérative « Le Pain du jour », qui, empêché, n'a pas pu répondre à l'appel qui lui avait été fait. M. Maurice Bouteloup a envoyé une lettre dont il sera donné lecture à la fin de la séance.

M. Jacques Tourret, par sa chaude éloquence, a justifié le mot de M. Duthoit à son égard, qu'il était mieux qu'un talent, mieux qu'une expérience, une âme, incarnation parfaite de l'âme lyonnaise, faite de délicatesse, de générosité et de mesure.

Pour faire un exposé de l'Œuvre des Ligues sociales d'acheteurs, il n'y aurait, dit-il, qu'à prendre les rapports de la section lilloise, qui doit toute sa vitalité et ses excellents résultats à M. et Mme Duthoit.

Les Ligues sociales d'acheteurs n'apportent pas une doctrine nouvelle ; elles se contentent de chercher à transformer des habitudes d'indifférence ou d'égoïsme en habitudes favorables au bien public, en faisant appel à tous les acheteurs sans distinction, grands ou petits, riches ou pauvres. Elles leur demandent de songer, en achetant, à l'intérêt de justice avant de penser à leur intérêt privé.

L'achat est une fonction économique sociale. Il est évident que les usines et manufactures, les magasins, leurs étalages, leurs affiches et réclames, les caprices de la mode n'existeraient pas s'il n'y avait pas de consommateurs.

Le consommateur est donc maître et peut être un despote, par exemple en faisant accomplir un travail inutile.

Pourquoi donc cette fonction économique ne serait-elle pas « éduquée » ? Elle a souvent besoin de l'être.

Lorsqu'on achète un objet il faudrait bien se pénétrer qu'on n'achète pas seulement de la matière, mais la sueur humaine qui y est incorporée. Il est bon de se demander dans quelles conditions sociales cet objet a été produit, et s'il a nécessité un travail de nuit, s'il a valu une course le soir à la petite ouvrière, s'il est justement rémunéré.

Les Ligues sociales d'acheteurs sont tout indiquées pour faire l'éducation des consommateurs, et elles ont montré, depuis qu'elles existent, qu'elles sont capables de mener à bien cet enseignement.

Affiches, tracts, journaux, conseils, listes blanches ont entraîné des résultats sérieux.

Il y a là chez beaucoup d'acheteurs une réformation personnelle et morale. Les notes n'ont plus été payées en retard ; les achats ont été faits dans la ville habitée par l'acheteur et chez son fournisseur habituel, et on a dédaigné de recourir, comme auparavant, aux grands magasins de la capitale.

Des patrons se sont fait une loi de garantie à leurs employés, plus d'humanité et de bien-être.

Le législateur lui-même a été conquis. Grâce aux enquêtes des Ligues sociales d'acheteurs ont été promulguées les lois dite des siéges et la loi contre la veillée.

M. Tourret a parlé enfin de la situation des ouvriers boulangers dans les grandes villes, où ils sont obligés de travailler la nuit.

Les conséquences hygiéniques de cet état de choses sont déplorables et peuvent atteindre aussi bien l'ouvrier boulanger que le consommateur.

Or, en dépit des objections, cet état de choses n'est pas absolument nécessaire. La preuve en est que, dans divers pays, la suppression du travail de nuit a été décidée.

En France, il est à souhaiter que l'opinion publique mise en mouvement, arrive

MOIS	Roubaix-Tourcoing COTE précéd.	COTE et h. 30 Roubaix	COTE de 4 h. 15 Tourcoing	CLOTURE acheteurs	CLOTURE vendeurs	Anvers Type B précéd	Anvers Type B jour	Le Hâvre MÉRINOS Côte 3 h. 45 précéd	MÉRINOS jour	CROISÉES Côte de 3 h. 45 précéd	CROISÉES jour	COTONS Cote de 4 h. précéd	COTONS jour	CAFES Cote de 3 h. précéd	CAFES jour	New-York CAFES Côte de 4 h. précéd	New-York CAFES jour	MOIS	Liverpool COTONS cours de clôture précéd	Liverpool COTONS jour
Décembre	—	—	—	—	—	—	—	158 50	—	200	—	96 1/8	96 1/2	69 25	69	11 05	11 05	Courant	7 83	7 91
Janvier	5 57 1/2	5 57 1/2	5 52 1/2	5 50	5 52 1/2	5 75	5 77	159	159	200	200	95 1/2	95 7/8	69	69	11 07	11 06	Déc.-Janv.	7 85	7 89
Février	5 [illegible] 1/2	—	5 50	5 49	5 49 1/2	5 92	5 65	163	163 50	200	200	95 1/8	95 1/2	69 25	69	11 15	11 14	Janv.-Févr.	7 85	7 88
Mars	5 42 1/2	5 42 1/2	5 40	5 37 1/2	5 40	5 55	5 7[illegible]	164	164	200	200	95 3/8	95 1/2	69	69 75	11 17	11 19	Févr.-Mars	7 86	7 85
Avril	5 37	5 40	5 37 1/2	5 35	5 35	5 47	5 52	164	163 50	—	—	95 1/8	95 3/4	69 75	69 75	11 12	11 3	Mars-Avril	7 85	7 90
Mai	5 35	5 37 1/2	—	—	—	5 25	5 30	165 50	165	—	—	95 1/8	95 3/8	70 25	69 75	11 0[illegible]	11 0	Avril-Mai	7 86	7 90
Juin	5 3[illegible]	5 [illegible]	5 32 1/2	—	—	5 4[illegible]5	5 45	164 50	164	—	—	94 [illegible]/4	95	70 50	70	10 98	10 99	Mai-Juin	7 87	7 9[illegible]
Juillet	5 32	—	—	—	—	5 40	5 45	[illegible]	165 50	—	—	94 3/4	94 5/8	70 50	70	10 95	10 9[illegible]	Juin-Août	7 82	7 85
Août	5 32	—	5 32 1/2	5 27 1/2	5 35	5 375	5 4[illegible]5	165 50	165	—	—	93 1/2	94	70 50	70	10 85	10 86	Août-Sept.	7 62	7 65
Septembre	—	—	—	—	—	5 35	5 375	166	166 50	—	—	93 3/4	93 3/4	70 25	69 75	10 78	10 9	Sept.-Octob.	7 28	7 31
Octobre	—	—	—	—	—	5 [illegible]5	5 3[illegible]	166	165 50	—	—	88 1/8	87 1/2	70	69 50	10 71	10 69	Oct.-Novem.	7 09	7 13
Novembre	—	—	—	—	—	5 30	5 35	165	166 50	—	—	85 7/8	85 3/8	70	69 50	10 68	10 66	Nov.-Déc.	—	—
Vente	350.000 k.					230.000 k.		175 b.		000 b.		5.300 b.		16.000 b.		66.000 s.		Tendance	17.000 b.	
	Cours du 29 Décembre					Calme		Calme		Calme		Calme		Calme		A p. soutenue		Ventes	Souteaus	

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Communiqué par MM. J. et H. CHARLET

New-York. — Cotons. — Recettes probables 50.000.

MOIS	Précéd.	1er Avis	2e Avis	3e Avis
Décembre	14.60	14.63	14.60	.....
Janvier	14.94	14.97	14.91	14.93
Mars	15.14	15.15	15.04	.....
Mai	15.16	15.15	15.12	15.14
Juillet	14.65	14.86	14.81	.....

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Matin : 25,000 kilos à 5,57 1/2 janvier. — 15,000 k. à 5,60 id. — 60,000 k. à 5,42 1/2 mars. — 25,000 k. à 5,45 id. — 10,000 k. à 5,37 1/2 avril. — 20,000 k. à 5,40 id. — 5,000 k. à 5,37 1/2 mai. — 5,000 k. à 5,35 juin.

Echange : 10,000 janvier sur février, écart 0,10 c.

Total : 185.000 k